

PROTÉGEZ VOS LOGEMENTS DES INONDATIONS

CA Nîmes Métropôle

AVANCEMENT ALABRI HABITAT

de 2018 jusqu'au 31 janvier 2026

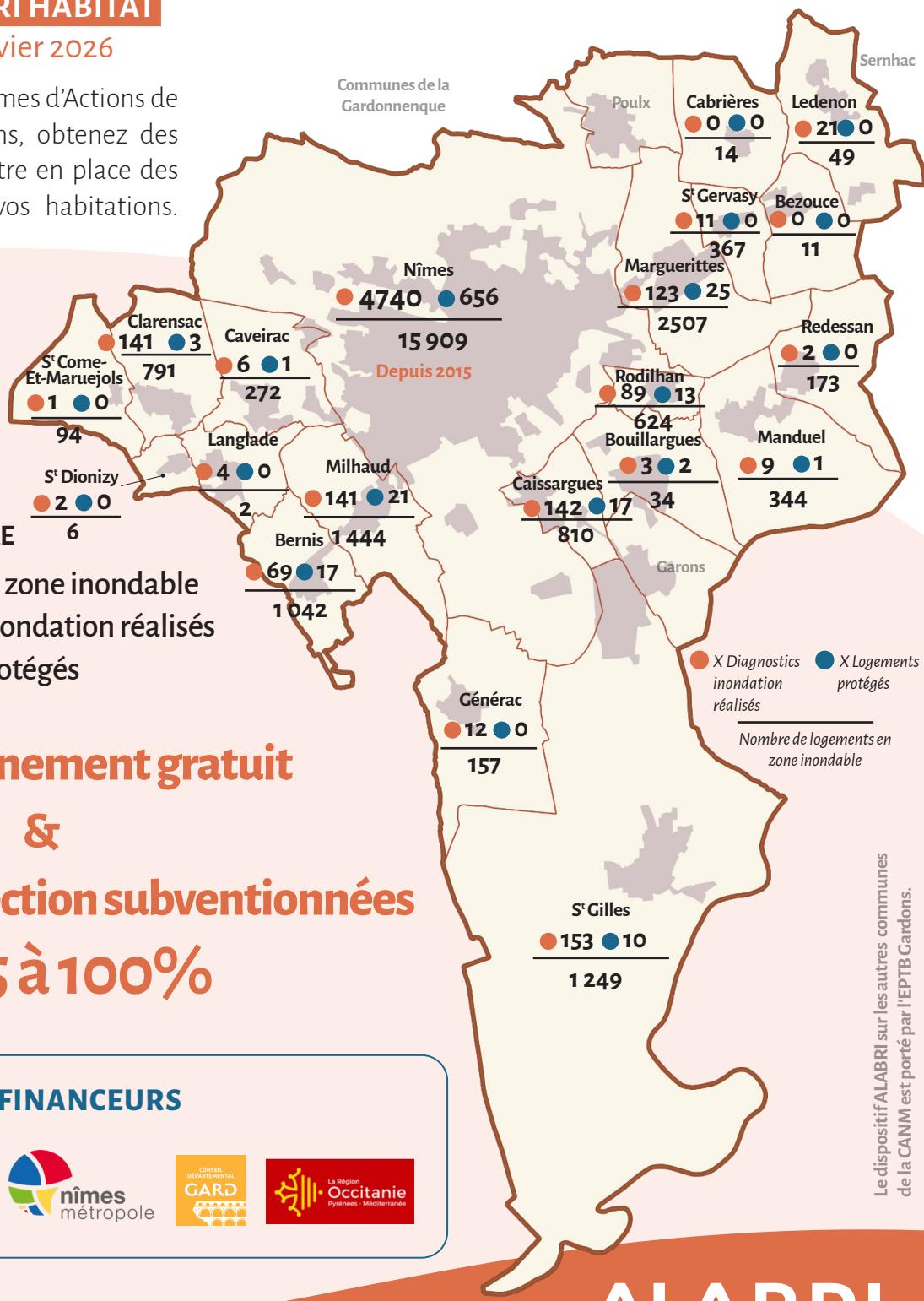
Dans le cadre des Programmes d'Actions de Prévention des Inondations, obtenez des financements afin de mettre en place des systèmes pour protéger vos habitations.

TOTAUX SUR LE TERRITOIRE

25 899 Logements en zone inondable

5 669 Diagnostics inondation réalisés

766 Logements protégés



Accompagnement gratuit
&
Mesures de protection subventionnées
de 85 à 100%

PARTENAIRES ET FINANCEURS



Le dispositif ALABRI sur les autres communes de la CANM est porté par l'EPTB Gardons.

ALABRI